



## Sommaire

### *Environnement : Les gaz à effet de serre (GES)*

- Des outils pour mesurer l'impact des projets d'urbanisme sur les émissions de GES.
- Observatoire Climat du Nord Pas de Calais
- Bientôt un observatoire «Climat» en Nord-Pas de Calais.
- Objectifs de l'étude d'accompagnement à l'élaboration d'un PADD intégrant l'impact GES des scénarii

### *Urbanisation : intégration du critère environnemental*

- Les outils pour intégrer le changement climatique dans l'évolution des démarches de planification des territoires.
- Transposition de la trame verte et bleue dans le SCOT du Cambrésis.

## Des outils pour mesurer l'impact des projets d'urbanisme sur les émissions de GES

Le Grenelle de l'Environnement a mis en avant l'échelle des territoires comme un maillon indispensable à la mise en œuvre des actions de lutte contre le changement climatique. Les outils de planification existants doivent ainsi permettre de mettre en œuvre ces mesures. Cela nécessite toutefois d'évaluer à priori l'effet des options d'aménagement sur les émissions de

gaz à effet de serre (GES) de ces territoires.

Le MEEDTL et l'ADEME ont ainsi décidé de mettre à disposition des collectivités et aménageurs des outils multithématiques facilitant l'évaluation des émissions de GES des projets d'urbanisme, après avoir notamment fait le constat que les outils existants ne répondaient pas à la problématique

suite page 2

## S'appuyer sur des outils adaptés

La lutte contre le changement climatique et ses effets est devenue une priorité nationale. La mise en œuvre de mesures d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux conséquences des modifications environnementales revêt désormais un caractère d'urgence. Si les objectifs peuvent quelquefois sembler lointains, la lutte demande un engagement immédiat de tous les acteurs.

Pour faire face aux différents enjeux posés par le Grenelle et accompagner les territoires dans leur transition nécessaire, des plans et des schémas se mettent en place. Ils guident l'action qui se mène à l'échelon territorial.

Sur notre territoire, très concerné par les dérèglements prévisibles du climat, les acteurs sont nombreux à investir ces questionnements. Ils favorisent la prise de conscience collective, ils travaillent à l'amélioration de la connaissance et de la compréhension des phénomènes. Ils doivent pouvoir fonder leurs débats, leurs décisions et leur action sur des outils de mesure adaptés et sur des indicateurs pertinents, robustes, évalués et validés.

Le réseau régional des études mobilise ses compétences pour construire des outils et des méthodologies destinés à accompagner les services déconcentrés dans la déclinaison régionale des orientations du Grenelle.

Les domaines d'application sont nombreux et suscitent autant de questions :

Comment identifier la répartition des émissions sur un territoire ? Comment évaluer les émissions de gaz à effet de serre d'un projet d'aménagement ? Comment tenir compte des émissions dans l'évaluation d'un document d'urbanisme ? Dans ce numéro 14 de La Lettre des Études, vous découvrirez avec intérêt une sélection d'outils plus particulièrement appliqués à l'évaluation des démarches de planification des territoires.

Je vous en souhaite une bonne lecture !

*Stéphane Coudert*  
Directeur du CETE Nord-Picardie

## Des outils pour mesurer l'impact des projets d'urbanisme sur les émissions de GES

Suite de la page 1

et ont confié au RST (CETEs et CERTU en pilotage) leur réalisation.

Ces nouveaux outils se présentent sous forme d'un tableau. Organisés en thématiques, ils sont constitués d'un ensemble de questions entraînant des réponses qualitatives ou quantitatives. Les données entrées sont ensuite converties en quantités de GES à partir d'un ensemble d'hypothèses, de données statistiques et de coefficients d'émissions. Le CETE NP développe la partie déplacements des 3 outils correspondant aux 3 échelles de planification : SCOT, PLU et opérations d'aménagement. Les autres thématiques traitées sont l'usage du bâti (eau chaude sanitaire, chauffage et électricité pour l'habitat et le tertiaire), le changement d'occupation des sols et la production d'énergies renouvelables (auxquelles on ajoute notamment les émissions liées à la construction pour les opérations d'aménagement).

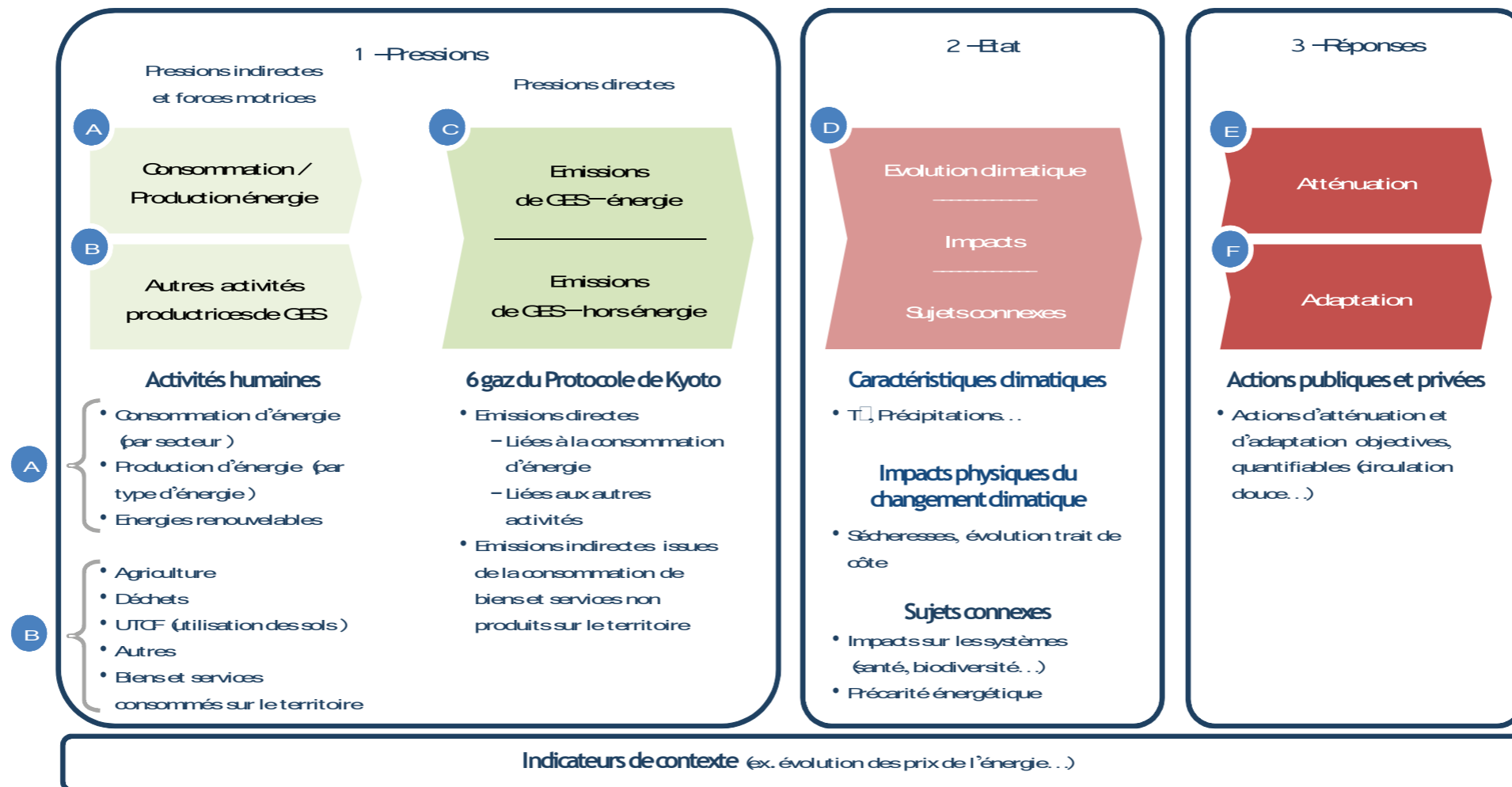
En 2011, 12 collectivités locales – parmi lesquelles le syndicat du SCoT de Valenciennes – ont expérimenté les trois outils.

Leur diffusion est prévue au cours des mois à venir, auprès des maîtres d'ouvrages comme des services déconcentrés de l'Etat.

Nicolas Merle (CETE)

## Observatoire « climat » Nord-Pas de Calais

### Présentation des champs d'observation selon le modèle « Pression-Etat-Réponse »



Source : OCDE, traitement I Care mars 2011

### Objectifs de l'étude d'accompagnement à l'élaboration d'un PADD intégrant l'impact GES des scénarii

Quelles influences nos choix d'aménagement ont-elles sur les émissions de gaz à effet de serre du territoire? Pour avancer sur cette question, le SCOT du Valenciennois a réalisé un bilan carbone territoire et a testé avec l'ADEME, le CERTU et 3 autres SCOT, un programme informatique simple permettant d'évaluer l'impact de différents scénarios d'aménagement sur les émissions de GES. L'objectif de cette simulation est d'introduire la question de l'énergie et des GES, dans les futurs débats locaux sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du SCOT.

Isabelle ROUGIEUX  
isabelle.rougieux@univ-valenciennes.fr

Bientôt un observatoire « climat » en Nord-Pas de Calais

« Améliorer nos connaissances en termes de situation énergétique, d'émissions de gaz à effet de serre, d'impacts du changement climatique sur l'environnement et la société... » telles sont les attentes exprimées dès 2009 par les acteurs du Plan Climat Nord-Pas de Calais. Depuis, les nouveaux dispositifs du Grenelle II (SRCAE<sup>1</sup>, PCET<sup>2</sup>, ...) ont conforté cette nécessité.

En 2011, le Pôle Climat, accompagné d'un comité partenarial, a piloté une étude menée par I Care Environnement pour la définition et la préfiguration du futur observatoire « climat ». Benchmark, entretiens, panorama des fournisseurs et données existants, étude juridique... ont permis de dessiner les contours de ce nouvel outil. Pour aider la prise de décisions des acteurs et le suivi des politiques publiques, l'Observatoire collectera, analysera et diffusera des données régionales et infra-régionales. Il sera un lieu d'échange et de coordination entre les acteurs de l'observation concernés par l'énergie et le climat. Le Cerdd<sup>3</sup>, déjà porteur du Pôle Climat, accueillera l'Observatoire et l'animera avec notamment la Région (qui porte depuis longtemps le dispositif Norener-Nor-climat), l'Etat (DREAL), l'Ademe, les deux départements et Atmo<sup>4</sup>.

Emmanuelle Latouche  
Directrice adjointe du CERDD, en charge du Pôle Climat Nord-Pas de Calais

1 - Schéma Régional Climat Air Énergie

2 - Plan Climat Énergie Territorial

3 - Centre Ressource du Développement Durable

4 - Association Agréée pour la surveillance de la qualité de l'air en Nord-Pas-de-Calais.



## Assurer un relais des orientations et objectifs du Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) Nord-Pas de Calais dans les démarches de planification des territoires

Après un travail d'une année, ponctuée par 20 à 30 réunions d'élaboration en large concertation, la consultation officielle sur le projet de Schéma régional du climat de l'air et de l'énergie (SRCAE) du Nord-Pas-de-Calais a été menée du 15 septembre 2011 au 15 novembre 2011. Durant cette consultation, quatre réunions territoriales de concertation ont notamment été organisées, à Arras, Valenciennes, Dunkerque et Lille, afin de communiquer davantage auprès des acteurs régionaux, et de recueillir leurs réactions sur cette feuille de route pour le Nord-Pas de Calais et les questions qui se posent sur sa mise en oeuvre.

En effet, les changements de direction et de rythme que le SRCAE Nord-Pas de Calais implique pour les acteurs publics, les acteurs économiques et les citoyens, sont profonds. La phase de traduction de ses orientations et objectifs en des mesures concrètes et actions quotidiennes en est d'autant plus essentielle.

C'est pourquoi un travail de déclinaison territoriale du SRCAE Nord-Pas de Calais a été engagé par l'Etat et le Conseil Régional, avec le soutien de l'Ademe, afin d'assurer la meilleure prise en compte des orientations et objectifs du SRCAE dans l'élaboration des documents territoriaux (PCET, PPA, PDU, PLH, SCOT, PLU), élément majeur pour transformer les mesures préconisées en actions réelles et concrètes. Différentes briques viennent alimenter ce travail, et notamment :

- Une étude réalisée à l'automne par le CETE Nord-Picardie, pour analyser les orientations du SRCAE Nord-Pas de Calais, en particulier au regard de leur transcription dans les documents de planification territoriale.
- Des travaux en régie, en cours de réalisation, pour déterminer de façon qualitative la contribution souhaitable des territoires infrarégionaux à l'atteinte des objectifs et orientations du SRCAE Nord-Pas de Calais, ainsi que des clés de répartition quantitatives, notamment sur les volets aménagement, logement et transport.
- Une étude en cours de réalisation par le CETE Nord-Picardie, dans l'optique de proposer un document-cadre à inclure dans les porter-à-connaissance rédigés à l'occasion de l'élaboration des documents territoriaux (et en priorité les Plans climat énergie territoriaux – PCET). Cela passe aussi par le recensement des documents en cours d'élaboration et les principales orientations que chacun d'entre eux peut efficacement relayer.

Alexandre Dozières (DREAL)

## Transposition de la trame verte et bleue dans le SCOT du Cambrésis

La Charte de Pays définit comme enjeu majeur l'augmentation de la part des espaces naturels de 1% (900ha), c'est pourquoi le syndicat mixte du Pays du Cambrésis (SMPC) s'est engagé en juin 2009 dans l'élaboration d'un schéma de la trame verte et bleue. Menée en partenariat avec le Conseil Régional, cette démarche répond à un enjeu local, régional et national.

Elle a pour objectifs :

- d'affiner le schéma régional par un diagnostic territorial fin ;
- de déclencher une dynamique collective à travers l'élaboration concertée du schéma ;
- d'engager une démarche opérationnelle à travers un programme d'action, dont la réalisation est facilitée par une ingénierie mutualisée : détachement au SMPC d'un personnel des Espaces Naturels Régionaux et accompagnement de 5 projets pilotes par le bureau d'étude mandataire (CPIE Val d'authie) ;
- d'inscrire la trame dans le SCOT du Cambrésis, avec des déclinaisons attendues dans les PLU.

La traduction de la trame, accompagnée par la DDTM du Nord dans le cadre de l'association de l'Etat au SCOT, illustre les apports de la loi SRU puis des lois Grenelle en matière de planification, qui font du SCOT le vecteur de la territorialisation des politiques publiques de l'aménagement durable.

D'ici fin 2011, une synthèse de l'étude et plusieurs valorisations seront diffusées sur le site du SMPC.

Magdalena Vanrenterghem (SMPC)  
et Nicolas Paris (DDTM)



### Prochaines rencontres

Rendez-vous du CETE

- Énergie Climat
- le 26 mars au CETE

Cycle d'échanges techniques

- De la rue à la ville à vivre?
  - Code de la rue pour faire vivre la ville?
- Le 5 avril au CVRH

Rencontres de l'aménagement durable

- Évaluer autrement les projets de territoires
- Le 21 juin au CVRH d'Arras

### Actualités / Compte rendu

Premier rapport au Parlement sur la mise en oeuvre de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013 (SNDD)  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Premier-rapport-au-Parlement-sur.html>

3<sup>ème</sup> rapport annuel au Parlement sur la mise en oeuvre des engagements du Grenelle Environnement  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/3e-rapport-annuel-au-Parlement-sur.html>

#### Directeur de la publication :

Michel PASCAL DREAL Nord - Pas-de-Calais

#### Rédacteur en chef :

Nicolas PRUDHOMME DREAL Nord - Pas-de-Calais

#### Conception et réalisation graphique :

Damien CHADEFaux DREAL Nord - Pas-de-Calais

#### Comité de rédaction :

Xavier CERE DDTM du Nord  
Nicolas CLEMENS DREAL Nord - Pas-de-Calais  
Jean-Pierre DEFRESNE SN Nord - Pas-de-Calais  
Anne DUMONCHAUX DDTM du Nord  
David NOYELLE DDTM du Pas-de-Calais  
Anne-Laure MILLET CETE Nord-Picardie  
Anne TALHA DDTM du Nord

#### Les membres du réseau régional des études :

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nord - Pas-de-Calais  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord  
Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais  
Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement Nord - Picardie  
Service de la Navigation du Nord - Pas-de-Calais

#### Contact :

Nicolas PRUDHOMME  
Tél. : 03 20 40 43 60

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nord - Pas-de-Calais  
44, rue de Tournai 59000 Lille  
Tél. 03 20 13 48 48 - Fax. 03 20 13 48 78  
[www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)

